



Luxembourg, le 12 octobre 2020
(OR. en)

11433/20

COPS 309
POLMIL 131
COWEB 129
CFSP/PESC 795
CSDP/PSDC 457
BIH 19

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	11402/20 COPS 305 POLMIL 130 COWEB 126 CFSP/PESC 790 CSDP/PSDC 454 BIH 17
Objet:	Conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea - Conclusions du Conseil (12 octobre 2020)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea, adoptées par le Conseil lors de sa session tenue le 12 octobre 2020.

**CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR
LA BOSNIE-HERZÉGOVINE/L'OPÉRATION EUFOR ALTHEA**

1. Le Conseil réaffirme son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain. Des élections locales devant se tenir dans le pays le 15 novembre 2020, le Conseil se félicite que, pour la première fois depuis 2008, des élections locales auront également lieu dans la ville de Mostar le 20 décembre 2020. Le Conseil invite tous les acteurs politiques à s'abstenir de tout discours provocateur et porteur de division durant la période électorale, à s'employer à traiter les 14 priorités essentielles exposées dans l'avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'UE et approuvées par le Conseil en 2019, ainsi que, dans l'intérêt de tous les citoyens, à progresser vers l'Union européenne.
2. Le Conseil se félicite du maintien de la présence de l'opération Althea, qui, à la suite des examens stratégiques menés en 2017 et 2019, s'est recentrée sur sa mission première, tout en conservant la formation collective en tant que tâche de l'opération. Dans ce contexte, le Conseil réaffirme, dans le cadre de la stratégie globale de l'UE à l'égard de la Bosnie-Herzégovine, que l'UE est prête à maintenir le mandat exécutif de l'opération afin d'aider les autorités de la Bosnie-Herzégovine à préserver un environnement sûr et sécurisé, en vertu de l'autorisation renouvelée des Nations unies.
3. Le Conseil prend acte des défis posés par la pandémie de COVID-19 et salue le fait que l'opération reste pleinement opérationnelle et continue de soutenir le pays en ces temps difficiles.
4. Le Conseil attend avec intérêt la présentation du prochain examen stratégique à la mi-2021, sur la base duquel un débat se tiendra sur les tâches futures de l'EUFOR et la suite à donner à l'opération, compte tenu également de la nécessité de soutenir les progrès accomplis par la Bosnie-Herzégovine dans son processus d'intégration à l'UE et de la situation en matière de sécurité sur le terrain.

5. Le Conseil est conscient de l'importance que revêt la poursuite de la coordination de l'EUFOR Althea avec d'autres acteurs internationaux sur le terrain.
 6. L'UE continue de demander instamment aux autorités de la Bosnie-Herzégovine de maintenir, avec l'aide de la communauté internationale, les efforts qu'elles consentent concernant la poursuite de l'élimination des munitions, armes et engins explosifs excédentaires, ainsi que le déminage.
-